

SAINT-VIANCE MAG'

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION



Semestriel/Juin 2026

MERCI

de votre confiance !



Nouveau
format
24 pages



L'actualité de votre commune



www.saintviance.fr



Saint-Viance Ma commune



Apps Intramuros commune de Saint-Viance

Sommaire

Infos pratiques.....	2
Edito du Maire.....	3
Saint-Viance au quotidien.....	4
Zoom sur.....	8
Budget communal.....	10

Actualités.....	14
Le portrait.....	19
Intercommunalité.....	21
Paroles de groupe.....	22
C'est pour vous.....	23

Infos pratiques

MAIRIE

1, rue du Pontel - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 01 82
mairie@saintviance.fr
www.saintviance.fr
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Lundi, samedi de 9h à 12h30

SERVICES MUNICIPAUX

Agence postale communale

1, rue du Pontel - 19240 SAINT-VIANCE
Du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Lundi et samedi de 9h à 12h

Garderie

13, rue du Pontel - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 81 07

École communale

Karine BLONDEL : directrice
13, rue du Pontel - 19240 ST-VIANCE
Tél. 05 55 85 05 25

Médiathèque

6, place de l'Église - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 17 09 87
mediatheque@saintviance.fr
Facebook.com/Médiathèque-de-Saint-Viance
Mardi - vendredi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h / 14h30 - 18h
Samedi : 10h - 12h30 / 14h30 - 17h

PERMANENCES EN MAIRIE

Assistante sociale

Elodie DELATTRE
Sur RDV - Tél. 05 55 93 79 20

Mission locale

Séverine MAGUIN
Sur RDV - Tél. 05 55 17 73 00

Conciliateur de justice

Christian MONANGE
Sur RDV
Tél. 07 68 53 44 97
(du lundi au vendredi de 9h à 11h30)

SERVICES DE SANTÉ

Cabine de téléconsultation médicale

14 place de l'Église - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. : 05 55 85 01 82
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h
Lundi, samedi de 9h à 12h30

Masseurs-kinésithérapeutes

Jean COSTE
Nadège MONTEIL-FAURE
Sylvain NUPTIA
Anaïs CAUMON
2, place du commerce - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 76 78

Infirmiers

Manuela RODRIGUES
Charlotte LATREILLE-FOURNET
Julien FARFART
10, rue de l'Ancien Port - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 85 62 23

Ostéopathe

Julie CUBERTAFOND
14 place de l'Église - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 06 15 30 88 66

France Alzheimer et maladies apparentées

50 rue du Colonel Vaujour - 19100 BRIVE
Tél. 05 55 17 70 76

CENTRE DE LOISIRS

ASSOCIATIF

Place du commerce - 19240 SAINT-VIANCE
Tél. 05 55 84 42 30

PAROISSE

Père ÉTIENNE - Presbytère d'Allassac 19240
ALLASSAC - Tél. 07 80 35 91 70
etwagira20@gmail.com

CORRÈZE AUTONOMIE

Numéro unique : 05 55 19 19 19
24h/24 - 7j/7

DÉFENSEUR DES DROITS

Pierre-Jean GAGNEBÉ
Tél. : 05 55 20 55 20

NUMÉROS D'URGENCE

24h/24, 7j/7 - Appels non surtaxés

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

GAZ : 0800 47 33 33

ENEDIS : 09 726 750 19

SUEZ : 05 67 80 67 69

SIRTOM : 0800 204 054

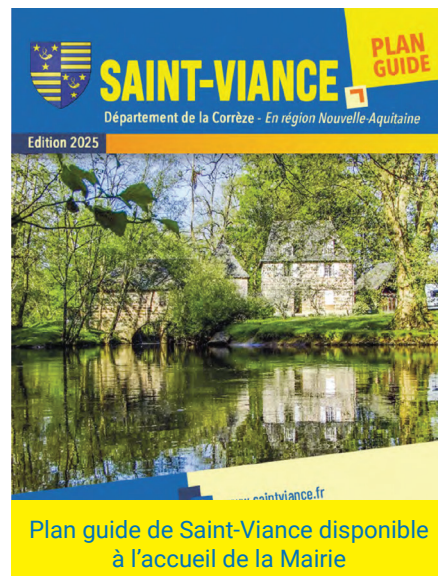
Enfance en danger : 119

France victimes 19 : 05 55 23 26 42

SOS Violences conjugales : 05 55 88 20 02

DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES (DAE) DISPONIBLES :

- sur le mur de l'entrée de la Mairie,
côté salle polyvalente
- sur le local des vestiaires du foot au
Stade Jean Charpenet



Plan guide de Saint-Viance disponible
à l'accueil de la Mairie

www.saintviance.fr Saint-Viance Ma commune Apps Intramuros commune de Saint-Viance

Saint-Viance Mag' - Journal semestriel municipal d'informations de Saint-Viance - Juin 2026
Directeur de la publication : Bernard Continsouzas - Conception/rédaction : Sandrine Galopin, Bernard Continsouzas Mairie de Saint-Viance - Isabelle
Deriche Com'ID - Création graphique : lacraieaseb - Impression : Les Imprimeurs Corrèziens
Crédits photos : Mairie de Saint-Viance - Agglo de Brive - Crédits illustration - Freepik - Tirage : 1100 exemplaires
Si vous ne recevez pas ce bulletin, merci de vous adresser à la Mairie de Saint-Viance au 05 55 85 01 82 ou à mairie@saintviance.fr



Chères Saint-Viançaises, Chers Saint-Viançois,

Le 15 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance, avec une très large majorité (71,6% des suffrages exprimés), à l'équipe « **TOUJOURS ENSEMBLE POUR SAINT-VIANCE** » que j'ai eue l'honneur et le plaisir de conduire aux élections municipales. Soyez-en sincèrement remerciés et sachez que nous mettrons tout en oeuvre pour répondre au mieux à vos attentes.

M'inscrivant comme le Maire de tous les habitants de la commune, je continuerai à agir avec passion, implication, détermination, à l'écoute de chacun d'entre vous.

Adepte de la pratique de la « porte ouverte à tous », remarques, suggestions, propositions seront les bienvenues et ne pourront que contribuer à faire évoluer Saint-Viance tout en préservant le bien-vivre ensemble.

Respectons-nous, apprenons à mieux nous connaître, à échanger les uns avec les autres, et un grand nombre de difficultés, souvent relationnelles, seront de ce fait plus rapidement aplanies.

Saint-Viance change, progresse. Son image, son identité gagnent en visibilité et ma désignation en tant que vice-président de l'agglomération de Brive, en charge de la GEMAPI, doit s'avérer un atout supplémentaire.

Au cours de ce nouveau mandat, de nombreux chantiers vont être entrepris, conformément à mes engagements de campagne électorale, et les membres de l'équipe qui m'accompagne ont en main les feuilles de route indispensables pour mener à bien missions et projets.

En feuilletant votre bulletin municipal, vous pourrez, entre autres, prendre connaissance de la composition intégrale de l'équipe qui m'entoure, des délégations accordées aux Adjointes, aux Conseillers Délégués ainsi que la liste des commissions et de leurs participants. Cette présentation est dictée par ma volonté de vous permettre d'identifier, en toute transparence, le rôle de chacun et ses attributions par rapport aux problèmes ou difficultés que vous pourriez être amenés à rencontrer.

Une place est également réservée à l'ensemble du personnel communal (administratif, écoles, technique et entretien-ménage) qui contribue activement au bon fonctionnement des différents services concernés.

Avant de conclure mon édit, je tiens à mentionner que l'étage de la Maison des Associations est désormais accessible pour les personnes à mobilité réduite suite à l'installation d'un monte-personnes, et que les travaux de réhabilitation de l'immeuble « Chez NINI » (restaurant et logement) sont en phase d'achèvement pour une ouverture, après inauguration, 1^{ère} semaine de septembre.

Mais nous aurons l'occasion d'en reparler au cours des prochaines semaines en vous précisant que le futur exploitant a la charge de faire vivre le « Bar d'été », notre guinguette, sur les mois de juillet et d'août.

Bonne lecture et excellent été à tous en prenant bien soin de vous et en veillant sur ceux qui vous sont chers.

Bernard CONTINSOUZAS
Maire de SAINT-VIANCE

Vice-Président de l'agglomération de BRIVE



17 mars
Bernard CONTINSOUZAS retrouve le plaisir d'enseigner en expliquant le fonctionnement des élections municipales aux enfants de CE2, CM1, CM2, en présence de Chantal BREUIL, conseillère municipale déléguée.



8 mai
Cérémonie commémorative de la Victoire



31 mai
2^e édition du salon du livre jeunesse organisée par l'association ALC en présence du Maire, Bernard CONTINSOUZAS, du Sous-préfet de Brive, Frédéric LAVIGNE, du Sénateur Daniel CHASSEING et du Maire d'Allasac, Jean-Louis LASCAUX.



23 juin
Visite de Frédéric LAVIGNE, Sous-préfet de Brive. Présentation de nos projets en cours et à venir, des réalisations communales, dont l'école récemment rénovée et climatisée, permettant aux élèves de travailler dans de bonnes conditions malgré la chaleur. De très bons échanges pour l'avenir de notre commune.

Saint-Viance au quotidien

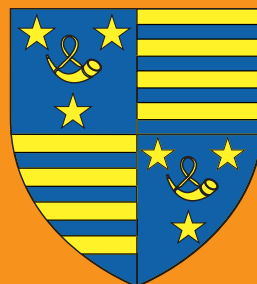
Le Conseil Municipal de Saint-Viance

Le Conseil Municipal de notre commune est composé de 19 élus : 17 membres de la majorité municipale « Toujours ensemble pour Saint-Viance » et 2 élus de l'opposition « Bien vivre à Saint-Viance ». Animés par une volonté commune de servir l'intérêt général, vos élus oeuvrent avec transparence, engagement et sens des responsabilités pour améliorer votre quotidien, renforcer l'attractivité de notre commune et porter des projets répondant à vos besoins.

Le maire



Bernard CONTINSOUZAS
Maire de Saint-Viance
Délégué titulaire communautaire



Les Adjoints et leurs délégations

Christophe DELMAS

1^{er} adjoint



Affaires scolaires et périscolaires, enfance, jeunesse, urbanisme, plan d'aménagement du bourg, gros travaux

Sonia CHOUZENOUX

2^e adjointe

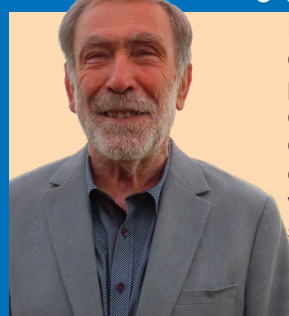


Administration générale, gestion des ressources humaines, actions culturelles, cérémonies

Déléguée suppléante communautaire

Bernard CHARBONNEL

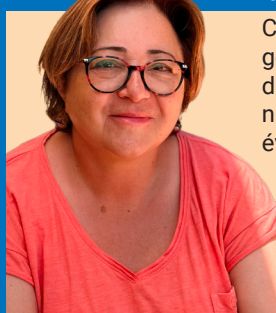
3^e adjoint



Finances, commande publique, développement des commerces et des services, vie associative et sportive

Sandrine GALOPIN

4^e adjointe



Communication, gestion protection des données, numérique, événementiel

Jean FRANÇOIS

5^e adjoint



Voirie communale, réseaux d'assainissement et eaux pluviales, gestion des services techniques et travaux

Les Conseillers Municipaux Délégués



Chantal BREUIL

Conseillère municipale :
gestion du patrimoine communal bâti,
cimetière, monument aux morts.

Vice-présidente du Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS).



Jean-Baptiste BOSREDON

Conseiller municipal :
réglementation sécurité civile, risques
majeurs et gestion de crise, mise à jour
du Plan Communal de Sauvegarde (PCS),
création des marchés festifs, agriculture
et environnement.

Les Conseillers Municipaux



**Éric
BOLIN**



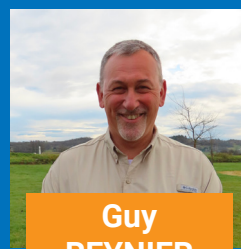
**Marie-Aurore
LACOTTE**



**Cécile
LOURADOUR**



**Agnès
RAYMOND**



**Guy
REYNIER**



**Marine
LAPEYRE**



**Céline
AUMONT**



**Romain
TREILLE**



**Jérôme
HEREIL**

Les Conseillers Municipaux de l'opposition



**Michel
OLIVIER**



**Gwenaëlle
DUMAS**

Les Commissions Municipales

Les commissions municipales, sous la responsabilité du Maire, au titre de Président, sont au nombre de 5, chacune composée de 6 membres.

Affaires scolaires et périscolaires, enfance, jeunesse, urbanisme, plan d'aménagement du bourg, gros travaux

Membres : Christophe DELMAS, Jean FRANÇOIS, Éric BOLIN, Romain TREILLE, Jean-Baptiste BOSREDON, Michel OLIVIER

Administration générale, gestion des ressources humaines, actions culturelles, cérémonies

Membres : Sonia CHOUZENOUX, Bernard CHARBONNEL, Guy REYNIER, Cécile LOURADOUR, Marie-Aurore LACOTTE, Gwenaëlle DUMAS

Finances, commande publique, développement des commerces et des services, vie associative et sportive

Membres : Bernard CHARBONNEL, Cécile LOURADOUR, Céline AUMONT, Romain TREILLE, Marine LAPEYRE, Gwenaëlle DUMAS

Communication, gestion de la protection des données, numérique, événementiel

Membres : Sandrine GALOPIN, Sonia CHOUZENOUX, Guy REYNIER, Agnès RAYMOND, Marine LAPEYRE, Michel OLIVIER

Voirie communale, réseaux d'assainissement et eaux pluviales, gestion des services techniques et travaux

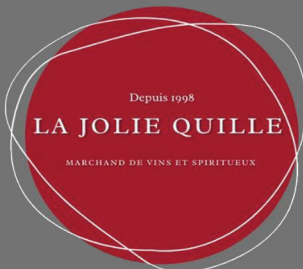
Membres : Jean FRANÇOIS, Christophe DELMAS, Chantal BREUIL, Jean-Baptiste BOSREDON, Éric BOLIN, Michel OLIVIER



GIRERD
Électricité générale

GIRERD ENR
Photovoltaïque

Impasse des Magnolias - 19240 St VIANCE
05.55.25.59.50



Depuis 1998
LA JOLIE QUILLE
MARCHAND DE VINS ET SPIRITUEUX

SASU LA JOLIE QUILLE
ZAC de La Nau Nord
5, impasse des Roseaux
19240 Saint-Viance
Tél : 05 55 24 50 23
Mail: contact@lajoliequille.com



LEMAIRE
Groupe Allez
Acteur de votre transition énergétique !

GÉNIE CLIMATIQUE
Chauffage - Ventilation - Climatisation - Sanitaire

Centre de BRIVE
22 rue François Labrousse
ZI de Cana Est
19100 BRIVE
Tél. 05 55 22 63 01
lemaire.brive@lemaire-cvc.fr

Centre de LIMOGES
30 Rue Paul Claudel
87000 LIMOGES
Tél. 05 55 33 28 92
lemaire.limoges@lemaire-cvc.fr

Centre de TULLE
ZA la Solane
19000 TULLE
Tél. 05 55 26 73 77
lemaire.tulle@lemaire-cvc.fr

www.lemaire-cvc.fr



SARL TOSCANO
Victor & Associés

Peinture - Décoration - Revêtement de sol
Plafonds tendus

19, route de la Bastide - 19240 Saint Viance
05 55 86 04 38 - 06 11 91 82 76



1 place du commerce
19240 saint viance

Namas'Thés

0555231016




Silab

Leader mondial des ingrédients actifs naturels
cosmétiques et dermo-cosmétiques

Entreprise engagée pour
une performance durable

📍 Saint-Viance



indépendance - excellence - qualité

[in](https://www.linkedin.com/company/silab) [ig](https://www.instagram.com/silab) [f](https://www.facebook.com/silab) [yt](https://www.youtube.com/silab)



UVGERMI
ULTRAVIOLETS DE HAUTE TECHNOLOGIE
Fabricant / Concepteur // Manufacturer/Designer

ZAC de la Nau
19240 Saint Viance
Tél: 05.55.88.18.88
contact@uvgermi.fr

www.uvgermi.fr



BATI.TP 19

Maçonnerie Générale - Neuf et rénovation
Assainissement - Voiries et réseaux divers
Bâtiment industriel - Piscine béton armé

La rivière - Route de Beynat - 19360 MALEMORT SUR CORREZE
Téléphone : 05 55 92 21 18 - Portable : 06 34 50 19 47
www.bati-tp19.fr - mail : bati.tp19@yahoo.fr

Les agents municipaux de la Mairie de Saint-Viance

Ils travaillent souvent dans l'ombre et pourtant leur action accompagne votre quotidien.

Cette équipe de professionnels s'investit pour faire vivre, entretenir et animer notre commune. Merci à eux !

Service administratif



Maryline
ALBERT



Justine
BERNARDO



Nathalie
BIGEAT-MARCOU



Sabine
PALMERO



Service technique



Etienne
BERGER



Raymond
BOUILLET



Jean-Pierre
DELMOND



Service école - accueil périscolaire - restauration - entretien des bâtiments communaux



Malika
AKHMOUCH



Cécile
BERTHY



Rachel
COUSTAROUX



Christelle
DRDIC



Magalie
JOLYS



Alison
LACORRE



Laila
LAKHER



Corinne
LATEYROUX



Jessica
LONGEVAL



Michelle
RATHONIE



Frédéric
TURPIN



Médiathèque



Isabelle
DESMET



Association Saint-Viance Loisirs

(agent communal mis à disposition)



Béatrice
PERRIER FAUCHER



Namas'Thés, une nouvelle boulangerie, salon de thé, pizzeria au coeur du bourg

Après plusieurs décennies sans boulangerie, Saint-Viance retrouve un commerce de proximité très attendu. L'ouverture de Namas'Thés, dédié à la boulangerie, à la pâtisserie et à la restauration rapide, dans les locaux de l'ancienne supérette située en bordure de la RD148, constitue un événement important pour la vie de notre commune.

Porté avec passion par Alexandra VERLHAC et son équipe, ce nouvel établissement propose une offre diversifiée : pains, viennoiseries, pâtisseries, snacking, pizzas ainsi qu'un espace salon de thé. Une rôtisserie le week-end complète les services proposés aux habitants et aux visiteurs.

Cette ouverture représente également une belle dynamique économique locale. Douze personnes participent aujourd'hui au fonctionnement du commerce, ouvert 7 jours sur 7 (fermeture le dimanche après-midi), avec la perspective de recrutements supplémentaires dans les prochains mois afin de répondre au développement de l'activité.

Idéalement situé sur un axe fréquenté reliant Brive à Allasac, et bénéficiant d'un grand parking, ce nouveau commerce constitue un atout supplémentaire pour l'attractivité de notre commune. Au-delà des services proposés, il se veut également un lieu de rencontre et de convivialité pour les habitants. Son nom Namas'Thés, salutation traditionnelle indienne empreinte de respect et de bienveillance, reflète parfaitement l'esprit que l'équipe souhaite insuffler au quotidien.

La municipalité se félicite de cette ouverture qui participe pleinement à la revitalisation du centre-bourg et remercie les porteurs du projet pour leur engagement. Plus que jamais, la vitalité de nos commerces dépend aussi du soutien que chacun pourra leur apporter.

**Bienvenue à
Namas'Thés
et tous nos vœux de réussite
à cette nouvelle entreprise
Saint-Viançoise !**



Réhabilitation de l'immeuble « Chez NINI »

C'est pratiquement fini !

Après 10 mois de travaux, ce chantier de réhabilitation du bâtiment est désormais en cours d'achèvement. Les locaux seront réceptionnés mi-juillet, l'équipement matériel de la salle, de la véranda et de la terrasse du restaurant, mis en place dernière semaine du mois. Quant au logement, il est terminé depuis fin juin et loué au futur exploitant du restaurant.

Tout sera donc prêt pour une ouverture officielle 1^{ère} semaine de septembre après une inauguration à laquelle seront conviés les administrés Saint-Viançois.

Un haut lieu historique de notre commune va retrouver vie, créant ainsi une nouvelle dynamique et une attractivité complémentaire au coeur du centre-bourg.

Mission est donc confiée à l'actuel gérant du bar d'été, Jérémy BUNISSET, cuisinier expérimenté, de relancer l'activité restauration avec un plat du jour à la recette d'antan ! Mique-petit salé, pot-au-feu, daube, tête de veau... seront les propositions phares des futurs menus. On en salive déjà !

Alors, plus d'hésitation et prenez date dès à présent !



Mise en accessibilité de la Maison des Associations avec l'installation d'un monte-personnes, afin de faciliter l'accès au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite.

Travaux en cours



Travaux très attendus au hameau Les Theyres : réfection des réseaux d'eaux pluviales à la charge de la commune et d'assainissement à la charge de l'Agglo de Brive.

La commune réalisera en suivant l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms au sein du hameau.

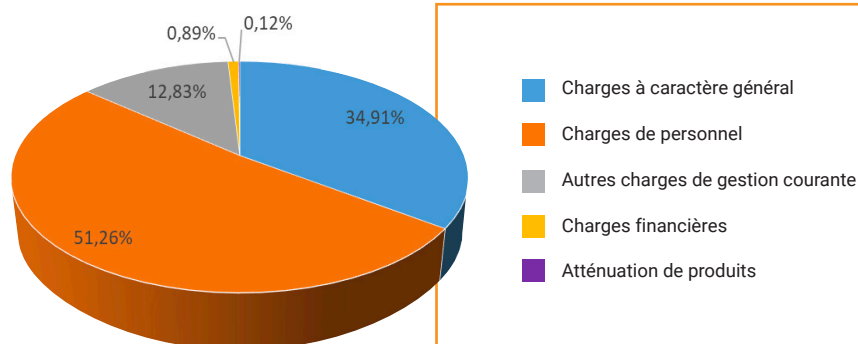
L'année 2025 a connu une stabilité des dépenses réelles de fonctionnement (+ 0,01 %) par rapport à 2024 et une augmentation des recettes réelles de fonctionnement de 3 % liée d'une part à l'évolution des bases fiscales et d'autre part à la dotation exceptionnelle versée par l'Europe, dotation fléchée sur les dépenses du projet ERASMUS conduit par l'école primaire sur trois années scolaires (2025 -2028). 2025 est une année marquante

FONCTIONNEMENT



Le résultat entre dépenses et recettes de l'exercice 2025 est positif avec un excédent de 506 349,43 €. Entre 2024 et 2025, les dépenses réelles de fonctionnement ont stagné (+ 0.01 %) et les recettes réelles ont progressé de 3 %. Le total des charges de fonctionnement représente en 2025 **un montant de 736 € par habitant** (en 2024, ratio de 751 € par habitant pour la commune de Saint-Viance, ratio départemental de 826 € par habitant, ratio national de 774 € par habitant). Le total des produits de fonctionnement représente en 2025 **un montant de 1 000 € par habitant** (en 2024, ratio de 967 € par habitant pour la commune de Saint-Viance, ratio départemental de 1 019 € par habitant, ratio national de 944 € par habitant).

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2025

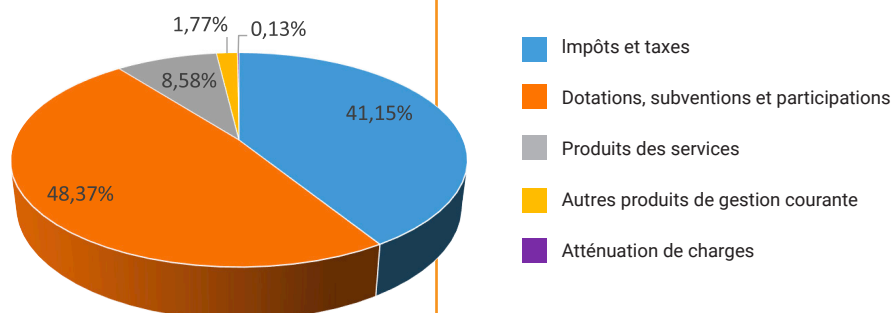


Charges à caractère général : eau, assainissement, carburants, électricité, achat matières premières, cantine, travaux d'entretien bâtiments, voirie et réseaux, locations véhicules, assurances, entretien des fossés, fauchage des routes communales, services extérieurs ...

Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, subventions aux associations, contributions et participations organismes extérieurs

Charges financières : intérêt des emprunts

Répartition des recettes réelles de fonctionnement 2025



Produits des services : cantine, garderie, remboursement du personnel mis à disposition à l'association Saint-Viance Loisirs ...

Autres produits de gestion courante : revenus des immeubles et redevances concessionnaires

Atténuation de charges : remboursement sur rémunérations du personnel

au niveau de l'investissement (+ 64 % par rapport à 2024) avec la rénovation du bâtiment « nouvelle école », le lancement des travaux de réhabilitation de l'immeuble « Chez NINI » - restaurant et logement, les travaux de sécurisation de l'enceinte scolaire, l'agrandissement du préau et l'aboutissement du Plan Local d'Urbanisme.

Budget communal

INVESTISSEMENT

- Rénovation « nouvelle école »
- Réhabilitation de l'immeuble « Chez NINI »
- Programme voirie 2025
- Travaux d'extension du préau et de sécurisation de l'enceinte scolaire
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Participation au syndicat départemental de supervision pour équipement de vidéo-surveillance
- Réfection de bâtiments communaux (chaudière logement communal, menuiseries extérieures local ostéopathe, ...)
- Installation d'un filet pare-ballon à l'aire de sports et de loisirs
- Installation de rideaux - salle polyvalente
- Programme école numérique 2025
- Acquisition licence IV pour bar restaurant « Chez NINI »
- Remboursement du capital de la dette

Dépenses : 907 887,24 €

Recettes : 784 281,71 €

=

Déficit : 123 605,53 €

Pour l'exercice 2025

Il faut tenir compte des restes à réaliser de 518 371,90 € en dépenses et de 116 750,00 € en recettes, ce qui donne un besoin de financement de 401 621,90 €.

Le déficit de la section pour l'exercice 2025, cumulé au résultat excédentaire reporté de 2024 de 155 723,15 € porte le besoin de financement de la section d'investissement à la clôture des comptes 2025 à 369 504,28 €.

EN SYNTHÈSE, RESULTATS DE CLÔTURE EXERCICE 2025

Section de fonctionnement :

Excédent exercice 2025
+ résultat reporté 2024 = **+ 656 349,43 €**

Section d'investissement :

Déficit exercice 2025 + résultat reporté 2024
+ solde des restes à réaliser
= **besoin de financement – 369 504,28 €**

Report résultats cumulés au budget primitif 2026 :

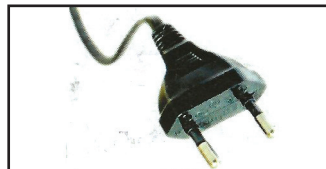
Section de fonctionnement : **+ 150 000,00 €**
Section d'investissement : **+ 506 349,43 €**



Les Volailles du Rieux
Frais et conserves de canard
Fabrication artisanale à la ferme

Aux Galibès - 19240 SAINT-VIANCE
Contact : Julie DIGNAC
Tél. 06 86 14 92 98
lesvolaillesdurioux@bbox.fr

Suivez-nous :
f /lesvolaillesdurioux
www.lesvolaillesdurioux.fr



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Dépannage Rénovation

Christian CHOUZENOUX

Transac 19310
YSSANDON

06.76.54.44.90
05.55.22.89.74
chouzenoux.christian@orange.fr
SIRET 409 635 802 00021

Louis'anna
COIFFURE

05 55 85 00 00 ✂ St Viance

HÔTEL RESTAURANT



L'auberge

L'auberge

25 Rue du Pontel,
19240 Saint-Viance
Tél. : +33 (0)5 55 85 15 53

www.aubergesaintviance.eatbu.com
aubergesaintviance@gmail.com



INFORMATIQUE :
Vente et Installation
Stockage en serveur ou cloud
Domaine - Mail - Hébergement WEB
Réseau informatique d'entreprise



AUDIOVISUEL :
Vente et Installation
Sonorisation d'espace pro
Sonorisation événementiel
Ecran d'affichage dynamique
LOCATION audio, vidéo et
PHOTOBOOTH
pour vos événements !

NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE

contact@numeriqueservice.fr
www.numeriqueservice.fr
05.54.00.04.95

SECURITE :
Vidéosurveillance

7 Avenue President Roosevelt 19100 Brive la gaillarde



SANICHAUFF SERVICES

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION
POÊLE À BOIS - GRANULÉS
DÉPANNAGE & ENTRETIEN

1 rue des Gravières - 19240 SAINT-VIANCE
06.61.63.77.44
sanichauffservices@gmail.com

RGE QualiPac RGE QualiBois PGV PROFESSIONNEL DU GAZ



seve PAYSAGE
CRÉATEUR DE JARDINS

CRÉATION & ENTRETIEN DE JARDIN



www.sevepaysage.com

EGLETONS - BRIVE 05 55 93 60 71

alliance PAYSAGE

La rose corrézienne
EARL du parc

Rue du castel La grange
19240 Saint Viance

FAURIE BEAUFRERE
Philippe Pascaline

Tel : 06.88.73.80.48



SARL LENHART

14 Route du poirier haut
19 240 Saint Viance
Tél 05 55 85 06 28
email : menuisierlenhart@gmail.com

Menuiserie Extérieure (bois, PVC, Alu)
Menuiserie Intérieure
Agencement Intérieur
Escaliers
Revêtement de sols
Parquet traditionnel

Site web : www.menuiserie-lenhart.fr SIRET : 483 402 830 00010

Arbre Avenir
Philippe SANCHEZ
Grimpeur Elagueur

Taille douce
Elagages de grandes hauteurs
Abattages difficiles
Débroussaillage - Dessouchage, même dans
les parcs et jardins inaccessibles aux engins

DEVIS GRATUITS

Les Garennes 19240 SAINT VIANCE
Tél. 05 55 84 96 99
06 83 88 09 43



GIGON
CARROSSERIE - PEINTURE

Fixe: 09.87.55.21.76
Mobile: 06.45.40.83.87
cpg.19@hotmail.com

Suivez-nous sur f

BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif 2025 a été adopté lors de la séance du conseil municipal du 03 Avril 2025.

Budget communal

Fonctionnement

1 999 449,94 €



Investissement

1 434 560,70 €



Budget total

3 434 010,64 €

FONCTIONNEMENT

Le budget prévisionnel de la section de fonctionnement est en augmentation de 1,75 % par rapport au budget prévisionnel de 2025.

Les recettes prévisionnelles réelles quant à elles sont en augmentation de 3.20 % par rapport à 2025, notamment en raison de l'évolution des bases fiscales, de nouveaux loyers à encaisser (restaurant et logement) et du reversement d'une subvention exceptionnelle de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

A noter :

■ Aucune augmentation des taux d'imposition communaux :

- Taxe foncière sur propriétés bâties : 32,99 %
- Taxe sur propriétés non bâties : 82,80 %
- Taxe d'habitation : 11,00 %

■ Maintien des subventions aux associations

- Stabilité des charges de personnel par rapport à 2025 ; les charges de personnel représentent 50 % des dépenses de fonctionnement
- Un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement afin de financer les projets : 370 354,94 €

INVESTISSEMENT

Les nouvelles dépenses votées au budget 2026 pour les projets s'élèvent à 891 459,71 € et se détaillent comme suit :

Nature de l'opération	Montant TTC
Aménagement du restaurant « Chez NINI »*	324 000,00 €
Aménagement du logement « Chez NINI »*	86 000,00 €
Achat du mobilier « Chez NINI »	25 000,00 €
Programme voirie 2026	125 520,00 €
Travaux d'urgence berges du ruisseau de la Gratade	55 000,00 €
Aménagement de l'aire de sports et de loisirs (complément jeux et aménagement pumtrack)	50 000,00 €
Etude et travaux sur les réseaux d'eaux pluviales	40 000,00 €
Réfection des divers bâtiments communaux*	32 941,10 €
Participation de la Fédération Départementale d'Électrification & d'Énergie (FDEE)	20 000,00 €
Participation équipement syndicat départemental de supervision (SMO)	10 904,70 €
Aménagement Mobilier-Rideaux-Numérique de la salle polyvalente	10 000,00 €

Travaux de revêtement voirie	10 000,00 €
Réfection des ponts communaux	6 000,00 €
Rénovation de la Châsse de l'église	5 000,00 €
Rénovation « nouvelle école »	4 500,00 €
Acquisition de décorations de Noël	4 000,00 €
Matériel et mobilier - service technique	4 000,00 €
Matériel et mobilier - école	4 000,00 €
Reprofilage fossés et canal	4 000,00 €
Acquisition de panneaux de signalisation	4 000,00 €
Matériel et mobilier - cantine	2 000,00 €
Plan Local d'Urbanisme (PLU)	2 300,00 €
Équipement informatique et téléphonie - Mairie	2 000,00 €
Agencement et aménagement - Médiathèque	2 000,00 €
TOTAL	833 165,80 €

*Dans les restes à réaliser sont déjà inscrits :

- 301 000 € pour l'opération aménagement logement « Chez NINI » et 164 300 € pour la partie restaurant
- 110 000 € pour la réfection du réseau d'eaux pluviales Les Theyres

- 43 001 € pour la réfection des divers bâtiments
- 23 195 € de participation pour la FDEE

Les nouvelles subventions notifiées et inscrites au budget 2026 pour les projets s'élèvent à 314 986 € :

- Aménagement du restaurant « Chez NINI » : 241 500 € (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux - Etat et Conseil Départemental) - qui viennent s'ajouter aux subventions déjà inscrites au BP 2025 pour un montant de 110 000 €
- Rénovation nouvelle école : 40 000 € (Conseil Départemental) - qui viennent s'ajouter à la subvention de 40 000 € déjà inscrites au BP 2025

- Voirie 2026 : 20 000 € (Conseil Départemental)
- Travaux d'urgence berges du ruisseau de la Gratade : 11 500 € (Conseil Départemental)
- Ecole numérique 2025 : 1 986,00 €

A noter :

La commune a reçu le 9 juin 2026 la notification de la subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2026 pour le projet de rénovation du bâtiment nouvelle école pour un montant de 137 784,30 €. La section d'investissement peut s'équilibrer grâce au résultat reporté excédentaire et à l'excédent dégagé sur la section de fonctionnement, fruits de la gestion communale, et cela sans tenir compte de la nouvelle subvention obtenue depuis le vote du budget.

Repas des aînés, un grand moment de partage et de fête

Dimanche 18 janvier, la salle polyvalente de Saint-Viance a vibré au rythme des rires, des souvenirs et des pas de danse.

Devenu un rendez-vous annuel incontournable, le très attendu repas des aînés a tenu une nouvelle fois toutes ses promesses, rassemblant une belle majorité des aînés de la commune pour un grand moment festif et joyeux, symbole de retrouvailles, d'amitié et du bien-vivre ensemble.

Dès l'ouverture des portes, l'effervescence était palpable : embrassades, nouvelles partagées et joie sincère de se revoir après de longs mois pour certains. Pour accueillir les convives, l'équipe municipale n'a pas ménagé ses efforts : une belle salle, de belles tables ornées d'un beau menu !

Après le discours de Monsieur le Maire qui a présenté ses vœux les plus sincères à ses aînés, les festivités ont débuté autour d'un succulent apéritif, suivi d'un menu de fête mettant à l'honneur la gastronomie locale, unanimement salué par les gourmets.

Histoire de digérer entre deux plats, la piste de danse s'est animée au rythme du premier « Madison ». Il n'était d'ailleurs pas nécessaire de prier les aînés pour investir la piste de danse. Les couples se formaient et les sourires illuminaient les visages. La jeunesse n'est pas une question d'âge mais de cœur : les aînés de Saint-Viance aiment danser et ils le démontraient bien. « Ce repas est un rendez-vous magique », confiaient certains participants. « La convivialité nous fait oublier les petits tracas et nous rappelle que nous sommes là les uns pour les autres. »

Avant de clôturer la journée sur des notes joyeuses, un grand nombre de bienheureux a savouré une délicieuse soupe à l'oignon, nouveauté de cette édition 2026 !

C'est avec des souvenirs plein la tête que les participants se sont quittés en fin de journée, se promettant déjà de se retrouver l'an prochain pour une édition tout aussi mémorable. Saint-Viance sait décidément choyer ses anciens !



La salle polyvalente a fait le plein à la soirée du « Mai Communal »



Le « Mai Communal », vieille tradition solennelle datant de la Révolution Française suivie en Corrèze, en Dordogne et dans le Lot, tire son nom de la période où l'on plante un arbre en l'honneur des nouveaux élus locaux. Aujourd'hui, les arbres plantés à cette cérémonie sont le plus souvent des bouleaux ou encore des tilleuls. À Saint-Viance, c'est un GINKGO BILOBA (bel arbre) qui trône fièrement au milieu du parc Sancier de notre salle polyvalente.

Près de 300 personnes ont répondu présent pour partager ce moment de convivialité autour d'un repas préparé et servi par les élus de la majorité municipale. La soirée a commencé par la plantation de l'arbre, suivie du discours de Bernard CONTINSOUZAS, notre maire, empreint de remerciements à ses électeurs. Il a ensuite fièrement présenté l'ensemble de son équipe municipale, - Adjoints, Conseillers Délégués, Conseillers Municipaux -, en rappelant les grandes lignes des missions confiées à chacun. Puis il a ouvert les festivités, précisant que l'organisation, les achats et la préparation du repas avaient été intégralement pris en charge par les élus de la majorité.

Affichant leur plus beau sourire, les élus se sont investis en cuisine et au service, dans la bonne humeur, pour offrir aux habitants un menu généreux et localement inspiré. Des toasts aux tartines de toutes sortes en passant par les mini saucisses, le fromage, les tartes et gâteaux... rien n'a été oublié. Entre les échanges et moments musicaux, c'est tout l'esprit de village qui s'est affirmé. « Cette soirée, c'est avant tout l'occasion de se retrouver et de partager », a souligné le Maire, saluant la forte participation et la convivialité des Saint-Viançois.

La météo, particulièrement clémente ce soir-là, a grandement contribué au succès de ce « Mai Communal », une belle soirée sympathique et réussie confirmant l'attachement des habitants à ces temps de rencontre et de partage, portés par une équipe municipale investie et proche de sa population. Et cela, de nos jours, c'est parfois rare, alors nous, on savoure...



14 avril



Des travaux d'urgence pour stopper l'érosion qui menaçait la voirie communale de la Gratade ont été réalisés par la commune en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires, l'Office Français de la Biodiversité et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère (SIAV), sous maîtrise d'oeuvre du bureau d'études Dejante. Le chantier a combiné un confortement en enrochement, des techniques de génie mixte (végétal et minéral) et la pose de barrières de protection. Pour finaliser l'ouvrage, la commune a planté environ 500 boutures de Saule minimalis produites localement à Egletons. À terme, leur système racinaire stabilisera naturellement les talus tout en reconstituant une ripisylve fonctionnelle. Deux panneaux explicatifs ont été installés sur le site.

Coraline BREIL, responsable de projets au SIAV et Guillaume BORNET, agent Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au SIAV ont animé aux côtés d'élus, un atelier avec 7 enfants du centre de loisirs. Ils ont pu découvrir le fonctionnement des cours d'eau et des bassins versants. Ils ont également participé activement au chantier en plantant des boutures marquées à leur prénom, ce qui leur permettra de suivre la croissance de leurs arbustes et de mesurer l'efficacité de leur action.



14 avril



La commune de Saint-Viance a accueilli la toute première réunion cantonale du nouveau mandat.

Les Maires du canton d'Allasac réunis autour du président du Conseil Départemental Pascal COSTE, des Conseillers départementaux Patricia BUISSON et Didier MARSALEIX, ont échangé sur les projets portés par le Conseil Départemental ainsi que sur les attentes des communes pour les 6 années à venir.

22 avril



Projet éducatif mis en place par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Association Saint-Viance Loisirs) sur la sensibilisation à l'environnement et aux éco-gestes. À ce titre, les enfants ont échangé avec les Rangers Nouvelle-Aquitaine, véritables sentinelles de la nature oeuvrant à la protection de l'environnement et à la valorisation des espaces naturels. À l'occasion de la Journée de la Terre, ils ont également mené une grande action de ramassage des déchets sur la commune, en partenariat avec les Rangers et le SIRTOM.



8 mai



Sous un soleil printanier, grand succès pour la randonnée du pain et le traditionnel vide-grenier organisés par l'Association Saint-Viance Loisirs.

31 mai



Organisée par l'Association Littéraire et Culturelle (ALC), en présence du Maire Bernard CONTINSOUZAS, du Sous-préfet de Brive Frédéric LAVIGNE, du Sénateur Daniel CHASSEING et du Maire d'Allasac Jean-Louis LASCAUX, cette 2^e édition du Salon du livre jeunesse a réuni une trentaine d'auteurs et un public nombreux. Sous l'impulsion de sa présidente, Mme MARCHIVE, l'association a mobilisé 20 classes de la région autour d'animations sur le thème des animaux et des créatures fantastiques, en lien avec les ouvrages présentés. Les créations des élèves ont été exposées au salon.

L'ALC remercie chaleureusement ses 15 bénévoles, ses partenaires pour leur soutien ainsi que le Maire Bernard CONTINSOUZAS pour son engagement constant et son accueil attentionné, à la grande satisfaction des auteurs, accompagnants et bénévoles.

31 mai



Près de 250 coureurs d'une trentaine de clubs des environs ont participé aux Foulées Saint-Viançoises organisées par le Comité des Fêtes. Le départ du 10 km a été donné par le Maire Bernard CONTINSOUZAS et le 5 km par le Sous-préfet de Brive, Frédéric LAVIGNE. La matinée s'est achevée avec la remise des prix en présence de Frédéric LAVIGNE, du Sénateur Daniel CHASSEING, de Bernard CONTINSOUZAS, des Conseillers Municipaux et de Jocelyne CHAUZU, présidente du Comité des Fêtes.

5 juin



Une très belle fête des écoles organisée par l'Association des Parents d'Elèves. Parents et enfants ont profité d'une soirée conviviale animée par un DJ au top, un flashmob entraînant et les incontournables ballons de Sandrine.

7 juin



Concert d'été de la chorale Mozaïk accompagnée au piano par Flora NIESS, devant un public très nombreux, avec un programme éclectique sous la direction de Gilles ROSSO.

29 mai

Dans une ambiance conviviale et ensoleillée, les habitants du quartier de la Mijale se sont retrouvés autour d'un repas, entre rires et discussions jusqu'au bout de la nuit. Un grand merci à la Mairie pour la mise à disposition du matériel ainsi que pour l'arrêté municipal ayant permis la déviation de la circulation.



De jeunes espoirs Saint-Viançois prometteurs !



Palmarès de Camille et Maël CHAMBARET

- **Saison 2024-2025 (couple)**
 - 1^{er} au Tournoi de France de Limoges et de Brive
 - 3^e aux Championnats de France à Lyon
 - 3^e au Maria Olszewska Memorial à Łódź (Pologne)
- **Saison 2024-2025 (solo)**
 - Camille : 3^e aux Championnats de France à Belfort, 1^{ère} au Tournoi de France d'Orléans, 3^e au Tournoi de France de Viry
 - Maël : 12^e aux Championnats de France à Belfort, 3^e au Tournoi de France d'Orléans, 1^{er} au Tournoi de France de Viry
- **Saison 2023-2024**
 - Maël : vice-champion de France en couple avec Rose Bordet à Brive, 4^e à Amsterdam en solo
 - Camille (solo) : 8^e aux Championnats de France à Franconville et 5^e à Amsterdam

Les 24 et 25 février, à Łódź (Pologne), se tenait le Maria Olszewska Memorial, une compétition internationale de danse sur glace réservée aux couples. Sur proposition de la Fédération Française des Sports de Glace, le Brive Patinage Club y a engagé son couple catégorie minimes, Camille et Maël CHAMBARET. Face à des concurrents venus de Pologne, Slovaquie, Hongrie, Tchécoslovaquie, qu'ils rencontrent rarement en France, ils ont décroché une remarquable 3^e place pour leur première participation internationale.

Les 28 février et 1^{er} mars, ils ont participé à Brive à une compétition qualificative pour les Championnats de France Solos. Puis, du 20 au 22 mars, lors des Championnats de France Benjamins, Minimes et Novices à Lyon, ils ont confirmé leur niveau avec une 3^e place, un très beau palmarès pour un couple formé seulement depuis la mi-septembre. Tous deux sélectionnés pour les Championnats de France Solos du 3 au 5 avril à Belfort, ils étaient accompagnés de leur petite soeur Mathilde CHAMBARET, sélectionnée pour la première fois (28^e en Benjamines).

Félicitations à ces trois patineurs pour leurs résultats, récompense de leur travail, ainsi qu'à leurs entraîneurs Sabina CASSE et Alban LEMOINE, et à leurs familles pour leur soutien. Grâce au statut de sportif de haut niveau « Espoirs » de Maël, la participation à ces compétitions internationales a été rendue possible avec le soutien de partenaires privés (Ets REBIERE) et publics (Ville de Brive, Conseil départemental). Un remerciement particulier à la Mairie de Saint-Viance pour son accueil et son écoute, ainsi qu'à la Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine des Sports de Glace.

Pour soutenir ces jeunes espoirs du patinage, vous pouvez contacter la Mairie qui fera le lien.

Marie-Josée BLANCHET



Née le 14 février 1945 à La Feyrie, à Saint-Viance, Marie-Josée BLANCHET incarne une histoire familiale étroitement liée à la terre corrézienne. Elle vit encore aujourd'hui dans la maison de famille et dort à l'endroit même où elle a vu le jour, un foyer transmis depuis plusieurs générations, marqué par les noms BOUNAIX, CHANOURDIE et DELSOL. Baptiser la maison « LA CHANOURDIE » fut une évidence ! Cette demeure tire son nom du mariage entre une ancêtre CHANOURDIE (sa maman) et Monsieur DELSOL (son papa), originaire du petit village voisin de la CHANOURDIE près d'Ussac.

La jeunesse de Marie-Josée se déroule dans une famille de petits exploitants agricoles, où elle est la quatrième fille. Les conditions de vie y sont particulièrement difficiles : absence d'eau courante, de voiture, d'électroménager... et un hiver 1956 d'une rigueur extrême (l'école était fermée pendant un mois) avec près d'un mètre de neige dans le village, des températures jusqu'à -30°C, et à peine 5°C à 10°C dans la pièce à vivre, chauffée uniquement au bois.

La Vézère était gelée au point qu'on pouvait y circuler en voiture... pas de moyen de faire des courses, on vivait avec quelques conserves, du lait de nos vaches, des oeufs de la ferme, des pommes de terre... « *On a survécu, on n'avait pas le choix, on a même chassé quelques oiseaux pour manger de la viande* ». De l'école primaire de Saint-Viance, Marie-Josée garde un souvenir précis de Madame GERY et Monsieur LACOSTE, il n'y avait que 2 classes multi-niveaux. Ses parents travaillant aux champs et ses soeurs aînées ayant quitté le foyer, Marie-Josée doit très tôt assumer les tâches ménagères. À son retour du lycée le week-end, elle partage son temps entre l'entretien de la maison, la lessive et ses devoirs scolaires.



Après son bac au lycée d'Arsonval en 1963, Marie-Josée rejoint sa tante et sa soeur, institutrices dans l'Oise, département déficitaire en institutrices. Vers 1950, les classes peuvent accueillir jusqu'à 60 élèves et de 30 à 40 élèves dans les années 1960. Elle obtient rapidement un poste d'institutrice sans formation, le baccalauréat étant suffisant. La formation pédagogique se faisait ensuite par l'inspecteur de primaire le jeudi, repos hebdomadaire.

À seulement 18 ans, sa carrière d'institutrice débute à la tête d'une classe de 35 élèves composée uniquement de jeunes filles de 14 ans en difficulté n'ayant pas eu l'examen pour aller en 6^e. La différence d'âge était minime,

et les élèves adoptaient des comportements impertinents, défi et insolence. Les débuts sont difficiles, mais Marie-Josée, grâce à son autorité naturelle, parvient à s'imposer et à se faire respecter. Cette première classe se tient dans une grande salle vide, dépourvue de mobilier scolaire. La mairie met à disposition des tables de marché et des chaises de jardin. Cette installation de fortune perdure pratiquement tout au long de l'année scolaire.

Après plusieurs missions et l'obtention d'un poste fixe, Marie-Josée passe son CAP et poursuit sa carrière à Compiègne (60). Elle y rencontre Jean-Claude, lui aussi issu d'une famille d'instituteurs. Son père participe d'ailleurs au jury de son CAP, tandis que sa soeur aînée, déjà institutrice, est la collègue de celui qui deviendra son beau-père.

Après leur mariage, ils s'installent dans l'Oise et ont trois filles. L'aînée travaille en lycée à Blois comme accompagnante d'élèves en situation de handicap, la deuxième exerce dans le domaine de l'aide à la personne dans la région, la benjamine est Directrice des Ressources Humaines à Handicap International.

Jean-Claude se passionne pour l'archéologie et développe très tôt cet intérêt à travers des recherches et des campagnes de fouilles archéologiques. Il devient archéologue, soutient une thèse et un doctorat en archéologie. Il enseigne à l'université et donne des conférences. Il termine sa carrière en tant qu'Inspecteur Général du patrimoine au Ministère de la Culture pendant une dizaine d'années. Marie-Josée s'occupe du foyer et de l'éducation de ses enfants, tout en exerçant son activité d'institutrice.

En 2014, le couple s'installe à Saint-Viance pour la retraite. Marie-Josée s'occupe souvent de leurs petits-enfants, tandis que Jean-Claude s'investit dans la vie associative, la rédaction d'articles pour différentes revues et poursuit son activité d'artiste peintre.

Colibris
bureau d'études V.R.D.

Bureau d'études en infrastructures
Voirie & Réseaux divers

Réalise les missions de maîtrise
d'œuvre partielles ou complètes
de vos projets d'aménagement

Colibris Paysagiste/Concepteur
Réalisation et Conception paysagère
Agencement pour les particuliers

34 Avenue Ribot
19100 BRIVE LA GAILLARDE
05 55 24 39 65
contact@colibrisvrd.fr

in

LACHÈZE
Menuiserie Charpente

Menuiserie Bois/Pvc/Alu
Charpente traditionnelle
Escalier
Agencement
Cuisine
Bardage

375 route de la Coopérative 19130 SAINT-AULAIRE
Tél : 05 55 25 92 67 - @ : contact@lachezemenuiseriecharpente.fr
www.lacheze-menuiserie-charpente.fr - Lacheze Menuiserie Charpente
Siret : 790 746 801 00010 - TVA : 055 25 92 67

Couverture • Charpente • Zinguerie

RDE Depuis 1991 **Jean-Pascal LACROIX**
Siret : 383 715 059 00010 - Code APE : 4391B - SARL au Capital de : 70.000 €

06 80 01 45 71 05 55 84 23 83

**103, route de la gratade
19240 SAINT-VIANCE
E-mail : rde4@wanadoo.fr**

**2, rue Louis Blanc - ZI du Coutal
24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU**

www.couverture-rde.fr

TAXI FERREIRA
FDO TAXI

05 55 85 01 35 / 07 83 02 25 71
ferreira.paulo70@outlook.fr

1 impasse des aulnes 19240 ST VIANCE

FREYSSINET LALIGAND BTP®

ASSAINISSEMENT Goudronnage GÉNIE CIVIL AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS TRAVAUX PUBLICS

CORREZE
ZI DE BRIDAL
19130 OBJAT

DORDOGNE
ZAE LA TUILERIE
24270 PAYZAC

05 55 25 89 87
WWW.FREYSSINET-LALIGAND.COM

Photographe
Albane de Santi

Studio photo bohème
6 rue de l'étang à Saint Viance
http://albanedesanti.fr
06 16 71 36 09
instagram: alba_de_santi_photographe



AUX 3 GALOPS
FABRICATION MAISON
Aux 3 Galops
Tél. 06 72 81 92 14

**BOUCHERIE
CHEVALINE**
TEL: 06.72.81.92.14

AM étanchéité

Etanchéité toitures & terrasses.
Entretien & maintenance.
Recherche de fuites.
Dallages sur plots

06 27 48 25 80
a.mathieuetancheite@gmail.com
19240 Saint Viance

Comment notre Maire agit au coeur du Bassin de Brive au-delà de notre commune

Le rôle de notre Maire, Bernard CONTINSOUZAS, ne s'arrête pas aux frontières de Saint-Viance. Pour peser dans les décisions majeures, il exerce des responsabilités clés au sein de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et de plusieurs instances stratégiques, fonctions qui témoignent de son expertise et de la confiance accordée par ses pairs.

Ces responsabilités ne coupent pas notre Maire de sa commune. Bien au contraire, elles lui permettent d'agir là où se prennent des décisions importantes : répartition des budgets, aménagement du territoire, gestion des infrastructures, développement économique. Une présence essentielle pour faire entendre la voix de notre commune à des niveaux décisionnels essentiels.

Une action majeure au coeur de l'Agglo de Brive

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive intervient dans des domaines qui impactent notre quotidien : développement économique, aménagement du territoire, tourisme, petite enfance, solidarité et cohésion sociale, numérique, gestion des déchets, eau et assainissement, transports, transition écologique.

Très impliqué dans cette gouvernance, Bernard Continsouzas y occupe deux fonctions stratégiques pour notre commune située au confluent de la Vézère et de la Loyre. Il est Vice-président de la **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)** et **Président du Syndicat d'Aménagement de la Vézère (SIAV)**, structure qui fédère 66 communes, pour près de 132 000 habitants et plus de 1 770 kilomètres de cours d'eau. Son périmètre couvre l'ensemble de l'Agglo de Brive et du Pays d'Uzerche, ainsi qu'une partie de l'agglomération de Tulle et du Pays de Lubersac-Pompadour. À ce titre, il pilote les politiques de protection contre les crues, de restauration des cours d'eau et de préservation de la biodiversité sur l'ensemble du bassin.

Des responsabilités pour le développement de notre territoire

Bernard CONTINSOUZAS siège également comme administrateur au sein d'organismes essentiels pour l'économie et l'aménagement du territoire :

- **La SEM 19 (Société d'Économie Mixte de la Corrèze) et la SPL BA (Société Publique Locale de Brive et son Agglomération)** : bras armés de l'Agglo de Brive pour construire des logements, aménager des zones d'activités ou réhabiliter des bâtiments publics. Y siéger permet au Maire de capter une expertise technique précieuse et de faciliter le montage des projets urbains ou d'infrastructures.
- **L'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne** : outil de désenclavement et de développement économique et touristique du Bassin de Brive, notre Maire participe ainsi aux choix stratégiques de cette infrastructure essentielle à l'attractivité du territoire.

Bernard CONTINSOUZAS est aussi suppléant au sein du **Groupe d'Action Locale Bassin de Brive Tulle Agglo (GAL BBTA)** contribuant à la mise en oeuvre des politiques de développement local et à l'obtention éventuelle de budgets européens sur des projets structurants. Il siège également au Conseil d'administration de l'Association des Maires de la Corrèze.



7 avril : réunion d'installation du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Reconduite de manière significative pour un futur mandat, l'équipe municipale « **TOUJOURS ENSEMBLE POUR SAINT-VIANCE** » enrichie de 5 nouveaux membres, motivés et compétents, sur les 17 élus, s'est immédiatement attelée à la tâche du quotidien.

Si la grande majorité de ce groupe bénéficie d'une expérience intéressante dans la connaissance, la maîtrise et l'exécution des dossiers, les nouveaux arrivants ont besoin d'un peu de temps pour appréhender les facettes et les contenus des missions indispensables à l'obtention des objectifs fixés.

Mais toute l'équipe manifeste indéniablement la volonté de s'investir, réfléchir aux prises d'initiatives et d'agir dans l'intérêt général.

Avec seulement 2 représentants élus, le groupe minoritaire ne sera en aucun cas dissocié des actions communes si sa volonté s'avère de s'impliquer avec bon sens et esprit constructif dans la réalisation des futurs projets.

Chacun a un rôle à jouer pour continuer à affirmer le positionnement de notre Commune, la dynamiser, créer de nouveaux concepts d'attractivité et faire de Saint-Viance un lieu de vie agréable, recherché et apprécié pour son bon vivre.

Et seuls un état d'esprit sans faille, un travail sans relâche, sérieux, une véritable disponibilité et l'apport de nouvelles compétences permettront de contribuer à la réussite de nos engagements.

Certes les temps actuels restent difficiles, incertains, le contexte mondial très souvent complexe, les marchés financiers et économiques fort instables. Mais tous ces éléments ne doivent pas freiner notre action car ne pas progresser c'est déjà reculer !

Pour preuve, depuis notre élection divers travaux ont déjà été lancés ou réalisés. Après le renforcement des berges du ruisseau de La Gratade, dont l'effondrement engendrait des risques d'affaissement de la voie communale, c'est le chantier des Theyres qui a démarré avec la réfection (tant attendue depuis près de 15 ans !) des réseaux d'assainissement (compétence de l'agglomération) et d'eaux pluviales (compétence de la commune).

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation de l'immeuble « Chez NINI » avancent à grands pas et la réception de ce chantier (restaurant et logement) sera effective courant juillet.

Enfin, l'étage de la Maison des Associations est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite suite à l'installation d'un monte-personnes.

Et puis comment ne pas évoquer ce projet privé, soutenu par notre maire depuis de très nombreux mois, avec l'ouverture d'une boulangerie-pâtisserie, salon de thé, snacking et pizzeria en lieu et place de l'ancien magasin VIVAL.

Alors si vous avez des idées, des propositions pouvant répondre à l'intérêt général, n'hésitez pas à les évoquer avec vos élus.

Dans cette attente, retrouvons-nous à notre guinguette, sur les berges de la Vézère, pour passer un magnifique été, en prenant bien soin de vous et des autres !

Notre groupe, issu d'une démarche citoyenne et participative, considère que les habitants sont une richesse pour la commune. Ils ont de nombreuses compétences, méritent d'être entendus et leurs remarques prises en compte. Proximité, dialogue et écoute sont pour nous très importants.

Nous continuons à débattre avec les citoyens chaque fois que l'occasion nous en est donnée. De nombreux habitants nous font part de leur sentiment de ne pas être suffisamment associés aux réflexions et décisions qui concernent leur quotidien. Nous serons leur porte-parole sur les sujets pour lesquels ils voudront bien nous interroger.

Même les sujets qui peuvent paraître insignifiants au départ peuvent amener à des propositions susceptibles de bénéficier au plus grand nombre.

Au sein du Conseil Municipal, nous exerçons notre rôle d'élus avec sérieux et vigilance.

Nos avis, même minoritaires, contribuent au débat démocratique et à la recherche des meilleures solutions pour l'intérêt général. Les citoyens sont en droit d'attendre, de tous leurs élus, une implication dans la vie communale au service de tous, quels qu'ils soient.

Nous poursuivrons cette démarche dans un esprit constructif et respectueux.

La démocratie vit grâce à l'implication de chacun et ne se limite pas à un vote tous les six ans. Ensemble faisons entendre toutes les voix de notre commune.

Bien vivre à Saint-Viance - Gwenaëlle DUMAS et Michel OLIVIER.

Toujours ensemble pour Saint-Viance



Samedi 9 mai, cérémonie du « Mai communal » en l'honneur des nouveaux élus locaux

Le Maire et
toute l'équipe municipale
vous souhaitent un bel été



1^{er} rang, de gauche à droite : Christophe DELMAS, Chantal BREUIL,
Marie-Aurore LACOTTE, Bernard CONTINSOUZAS, Sandrine GALOPIN,
Sonia CHOUZENOUX

2^e rang, de gauche à droite : Bernard CHARBONNEL, Éric BOLIN,
Cécile LOURADOUR, Jean-Baptiste BOSREDON, Gwenaëlle DUMAS,
Céline AUMONT, Guy REYNIER

3^e rang : de gauche à droite : Romain TREILLE, Marine LAPEYRE,
Jérôme HEREIL, Agnès RAYMOND, Jean FRANÇOIS, Michel OLIVIER